

Les associations Colibantan (France) et AVED Colibantan (Sénégal) sont heureuses de vous présenter leur nouvelle exposition sur le thème de l'accès aux droits.

L'association Colibantan soutient depuis 1997 - avec le concours de plusieurs collectivités locales françaises- l'AVED Colibantan (Association Villageoise pour l'Education et le Développement) dans le renforcement de l'accès aux droits des populations d'une communauté rurale du Sénégal.

Cette exposition vous propose le témoignage de 16 hommes, femmes et enfants de Colibantan. Ces villageois parlent du quotidien et de la réalité de leur accès aux droits. De ce qui est fait et de ce qui reste à faire.

Bénédicte Cissé,  
Présidente de l'Association Colibantan

Kalipha Athie,  
Président de l'AVED Colibantan

[www.colibantan.asso.fr](http://www.colibantan.asso.fr)  
[assocolibantan@hotmail.fr](mailto:assocolibantan@hotmail.fr)



L'exposition est composée de 21 panneaux au format 50x70 et 40x60

2 panneaux thématiques (50x70)

Sur les droits de l'homme  
Et les droits de l'enfant au Sénégal

4 panneaux thématiques (50x70) :

1 panneau sur l'Education au Sénégal  
1 panneau sur la Santé au Sénégal  
1 panneau sur l'Agriculture au Sénégal  
1 panneau sur l'Environnement au Sénégal

16 panneaux témoignages (40x60) :

Le droit à une famille, à la santé, aux soins, à l'éducation, à la formation, au jeu, à la culture, à l'eau, à l'assainissement, à vivre dignement, à se nourrir, à vivre dans un environnement sain...

LE DROIT A UN NIVEAU DE VIE SUFFISANT - LE DROIT A L'ENERGIE - LE DROIT A L'EDUCATION - LE DROIT DE S'AMUSER - LE DROIT AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

# EXPOSITION

ÉLIMINER LA PAUVRETE 2015

## L'accès aux droits : un droit universel

LE DROIT A L'EAU - LE DROIT A LA SANTE - LE DROIT A SE SOIGNER - LE DROIT A UNE FAMILLE - LE DROIT A LA SANTE - LE DROIT A MANGER A SA FAIM - LE DROIT A L'ASSAINISSEMENT - LE DROIT A UN TRAVAIL - LE DROIT A LA CULTURE

LE DROIT A UN TRAVAIL - LE DROIT A LA CULTURE

L'accès aux droits est un droit universel. Au Sénégal, à Colibantan, petit village de brousse, 15 personnes de tous les âges et de tous les sexes, témoignent de leur quotidien et de la réalité de leur accès aux droits. Entre ce qui est fait et de ce qui reste à faire, les témoignages mettent également en valeur le travail de 2 associations : l'une sénégalaise, l'AVED, l'autre française, l'Asso Colibantans engagées toutes les 2 pour que l'accès aux droits progresse.

L'association Colibantan est une association de solidarité internationale ligérienne. [www.colibantan.asso.fr](http://www.colibantan.asso.fr) soutenue par :

Fondation Nature & Découvertes | PAYS DE LA LOIRE | LOIRE ATLANTIQUE | Nantes | ASCOEE | AVED

# L'accès aux droits : un droit universel



## Les droits de l'homme

Les droits de l'homme sont un ensemble de droits essentiels à notre existence d'être humains. Sans ces droits, nous ne pouvons pas exercer, ni cultiver nos qualités humaines, notre intelligence, notre talent et notre spiritualité. Les droits de l'homme affirment que tout être humain possède des **droits universels**.

Ces droits constituent un **idéal commun** à atteindre par tous les peuples et toutes les nations. Les droits de l'homme visent toutes les dimensions de la personne. Le droit d'avoir une famille, un toit, d'être libre, de choisir sa religion, d'être éduqué, de pouvoir se soigner, de s'exprimer librement...

La réalité des droits de l'homme dans le monde est très éloignée de l'idéal décrit. Beaucoup de personnes dans le monde sont privées d'une partie plus ou moins grande de leurs **droits fondamentaux**. Les droits de l'homme n'ont pas été ratifiés par tous les pays du monde.



Les Objectifs du Millénaire du Développement



Les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) forment un plan approuvé par tous les pays du monde et par l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour permettre aux personnes des pays les plus pauvres du monde d'**accéder** à l'horizon 2014 à certains **besoins** et à certains **droits** considérés comme **prioritaires**.



## Les droits de l'enfant

Les droits de l'enfant ne sont pas des droits à part des droits de l'homme. Mais en raison du statut de l'enfant, qui contrairement aux adultes, n'est pas émancipé. Et en raison de sa fragilité, il a été décidé d'affirmer des **droits spécifiques** et communs aux enfants du monde entier.

Malheureusement, en raison notamment de la pauvreté, les droits des enfants sont **bafoués** dans de nombreux pays. Et tous les enfants du monde ne bénéficient pas de droits identiques.

Certains enfants n'ont pas accès à une alimentation suffisante, ni aux soins. D'autres encore ou les mêmes, ne peuvent pas aller à l'école, ou pire doivent travailler dès leur plus jeune âge.

Une **convention des droits de l'enfant** a été adoptée en 1989 par l'assemblée générale des Nations Unies.



[www.un.org/fr/documents/udhr/](http://www.un.org/fr/documents/udhr/)

[www.un.org/fr/millenniumgoals/](http://www.un.org/fr/millenniumgoals/)

[www.droitsenfant.org](http://www.droitsenfant.org)

# Les droits de l'enfant au Sénégal



## Quelques chiffres

- Les enfants de **0 à 14 ans** représentent **42,2%** de la population au Sénégal, soient **5 millions** de personnes.
- L'espérance de vie est de **56 ans**.
- La mortalité des enfants de moins de 5 ans est de **93 /100**
- Taux de fertilité : **4,7** enfants par femme

## La place de l'enfant

L'enfant est sacré au Sénégal. Il est considéré comme un don car il sera source de force, de travail et donc de richesse sociale et économique. Mais la pauvreté empêche certains enfants de vivre et de grandir dans l'ignorance ordinaire de l'enfance. Les enfants manquent de protection et d'assistance.



## La pauvreté

Plus de la moitié de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté au Sénégal. Or les enfants sont bien plus vulnérables que les adultes. Leurs droits sont bafoués notamment face aux problèmes d'**alimentation**, d'**accès à l'eau**, d'**éducation**. Certains enfants sont obligés de **travailler**, d'autres de **mendier**. Les filles sont les victimes de mariages précoces qui les empêchent d'étudier.

## En savoir plus

- ☑ Droit à la santé
- ☑ Droit à l'éducation
- ☑ Travail des enfants
- ☑ Mariage d'enfants
- ☑ Trafic d'enfants
- ☑ Mutilations génitales
- ☑ Droit à l'identité



# L'éducation au Sénégal



ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE



Objectifs Millénaire Développement



L'école primaire de Colibantan

## L'accès à l'école pour tous

L'éducation est une priorité du Sénégal, pays où 60% de la population a moins de 20 ans. Sans éducation, et sans la maîtrise de la lecture et de l'écriture, le développement d'un pays est difficile. Depuis 2000, l'Etat sénégalais a initié le Programme Décennal de l'Éducation et de la formation. Beaucoup d'écoles primaires et de nouveaux collèges dits de proximité ont été créés. Le nombre d'élèves scolarisés a augmenté. Mais les résultats scolaires restent médiocres. La formation des enseignants est insuffisante. L'absentéisme des maîtres et des élèves est forte, comme le nombre de jours travaillés dans l'année. L'abandon des élèves en cours de scolarité est élevé : (mariages précoces des filles). Les familles pauvres sont confrontées à un manque de moyens financiers pour l'inscription des enfants et l'achat des fournitures.



## Le Sénégal, pays francophone

Héritage du colonialisme, le Français est la langue officielle du Sénégal. Une richesse mais aussi une difficulté dans un pays qui compte une dizaine d'ethnies et de langues vernaculaires. Au Sénégal, le Français est lu et écrit par 18 à 35% de la population.



## L'école coranique

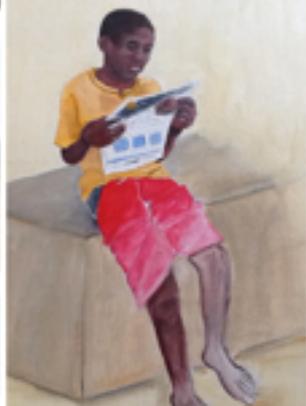
L'école est obligatoire au Sénégal. Mais un certain nombre de parents préfèrent envoyer leur enfant dans une école coranique. L'enfant y apprend par cœur les versets du coran. Certains marabouts abusent de ces enfants en les obligeant à mendier dans la rue.

## Quelques chiffres

- 60% de la population a moins de 20 ans
- 60% d'analphabètes
- 13 % des élèves en pré-primaire (maternelle)
- 51% de fréquentation à l'école primaire rurale (80 % en ville)
- 40% d'élèves du primaire à l'école secondaire
- 70 élèves par classe
- 34% de filles mariées avant 18 ans.



Avec la scolarisation des filles, la scolarisation des enfants en maternelle (cases des tout-petits) est l'une des priorités de l'Etat. Depuis 2002, l'Etat a construit plus de 700 cases. Mais il en manque plus du triple pour permettre de scolariser les enfants de 3 à 6 ans.



## A Colibantan

Colibantan est un village Mandingue. Son école primaire compte 8 classes et 450 élèves. Il y a autant de filles que de garçons inscrits. Mais 40% des enfants du village ne sont pas scolarisés. Une partie apprend le coran. L'autre aide les parents dans les tâches ménagères. Le village n'a pas encore la case des tout-petits. Mais bénéficie depuis novembre 2012 d'un collège (en paille) qui accueille plus de 400 élèves. L'association Colibantan travaille avec l'AVED et les partenaires sur la création d'un centre de lecture et d'activités culturelles. Elle soutient également l'école primaire et le nouveau collège villageois. Le soutien paie : le village a eu 24 bacheliers depuis 4 ans.



Le collège

## Le droit à l'éducation / Le droit à la formation

\* Analphabète : ne pas savoir ni lire, ni écrire \* Mandingue : ethnie et langue \* Scolarisation : le fait de fréquenter l'école. \* Vernaculaire : langue de la zone



# L'environnement au Sénégal



Objectifs Millénaire Développement



...Et demain, si on agit d'une manière participative et durable...

## Environnement et pauvreté

Environnement et pauvreté sont étroitement liés. Notamment pour les populations rurales très dépendantes de la nature (agriculture, élevage, chasse, pêche, cueillette). En 40 ans, le Sénégal a perdu près de la moitié de sa forêt. En cause, des pluies moins nombreuses et irrégulières, la disparition des cours d'eau, la désertification. La dégradation des sols cultivés et la disparition des forêts sont accentuées par une pression démographique toujours plus forte. Les défrichements, la coupe du bois comme combustible, les feux de brousse répétés fragilisent l'environnement et les populations. L'Etat sénégalais en a fait une priorité. En encourageant par exemple les populations à former des comités villageois contre les feux de forêts. Mais les moyens manquent.



Les arbres nourrissent, soignent, chauffent... Le Baobab, comme beaucoup d'autres est très utile : il produit de l'ombre, des fruits (pain de singe), des feuilles (pour se soigner ou la cuisine), des cordes (avec son écorce). Il abrite aussi les génies !



## Quelques chiffres

- 43% de forêt en moins entre 1960 à 2010
- 3 mois de pluie de juillet à septembre
- 200 mm de pluie au nord à 1250 mm dans le sud (En France 1100 à 1800)
- 1 500 feux de brousse/an 650 000 ha brûlés
- 3 000 heures de soleil/an L'un des pays les plus ensoleillés du globe



La sensibilisation des populations aux enjeux d'une bonne gestion de l'environnement est une priorité et une condition indispensable pour que les compartiments évoluent. «Penser collectivement, mais agir localement». Avec par exemple, la mise en place de pépinières, de zone d'agroforesterie.



Le CSE\* Ciseur à bois économe consomme 2 fois moins de bois. Autant d'arbres sauvegardés ! Le CSE préserve la santé des femmes et des enfants en réduisant les fumées.

## A Colibantan

A Colibantan, l'association AVED soutenue par l'Association Colibantan, a ouvert en 2011 un centre de formation dédié à l'environnement. Les villageois y sont formés à la création de pépinière et aux techniques de reboisement. Avec le concours des services de l'Etat (Eaux et Forêt), les animateurs du centre parcourent les villages pour sensibiliser les populations à la «Gestion des Ressources Naturelles». Et les encourager à agir. Depuis 2011, les 2 partenaires diffusent des pochettes à bois (CSE\*), après avoir expérimenté dans les années 2000 les fours solaires. Les Associations Colibantan et AVED ont bénéficié du soutien de la Fondation «Nature et Découvertes» et ont travaillé avec «Albilia Int'l Sud-Saïels».

## Le droit à un environnement sain

\* Agroforesterie : les arbres sont cultivés et vendus. \* Pression démographique : augmentation de la population sur... \* Combustible : pour produire de la chaleur (cuisine...) \* hivernage : saison des pluies de juin à octobre



### 16 panneaux témoignages (40x60) :

Le droit à une famille,  
 Le droit à la santé,  
 Le droit à se soigner,  
 Le droit à l'éducation,  
 Le droit à la formation,  
 Le droit à un travail,  
 Le droit de s'amuser,  
 Le droit à la culture,  
 Le droit à l'eau,  
 Le droit à l'assainissement,  
 Le droit à un niveau de vie suffisant,  
 Le droit à manger à sa faim,  
 Le droit à un environnement sain,  
 Le droit à l'énergie,  
 Le droit à circuler librement,  
 Le droit aux nouvelles technologies...

### Quelques exemples de panneaux :



## Le droit à l'éducation



Les Objectifs  
du Millénaire



« Je m'appelle Diendé. J'ai 12 ans. J'habite à Colibantan. Ma mère s'appelle Fatoumata et mon père est décédé quand j'étais petite. Je suis en classe de sixième dans le nouveau collège de mon village. Je suis heureuse d'étudier même si parfois c'est difficile à cause du manque de moyens. J'aime beaucoup apprendre. Etudier me procure beaucoup de plaisir. Notamment la lecture même si les occasions sont rares car nous n'avons pas de livres chez nous. Quand j'aurais des enfants, je les enverrais tous à l'école et je pourrais les aider. Ma maman ne sait pas lire. Le soir avec les copines, après que nous ayons aidé nos mamans dans les tâches ménagères, nous nous retrouvons dans une case qui a l'électricité et nous apprenons nos leçons ensemble. J'ai des copines qui ne vont pas à l'école car leurs parents ne veulent pas, et je suis triste pour elles.

Djendé - 12 ans





## Le droit à l'énergie



Les Objectifs  
du Millénaire



« Je m'appelle Tida. J'ai 28 ans. J'ai 5 enfants dont 1 qui est décédé. Mon mari est cultivateur. Moi aussi, je cultive dans les champs durant la saison des pluies et dans le jardin maraîcher durant la saison sèche. Avec les autres femmes de la famille, on s'occupe des repas à tour de rôle. La cuisson nous prend beaucoup de temps. Nous cuisons les aliments avec le feu de bois. Il faut d'abord aller couper du bois dans la brousse. C'est long et fatigant. La cuisson sur le foyer « pierres » est très mauvaise pour la santé. Les fumées provoquent des maladies respiratoires graves, notamment chez nos enfants. Mais nous n'avons pas le choix. Nous n'avons pas accès à d'autres énergies. L'accès à l'électricité et au gaz n'est pas à notre portée. Depuis peu, nous utilisons des cuiseurs à bois économes qui nous soulagent car ils consomment moitié moins de bois et ne renvoient pas de fumée.

Tida - 28 ans



L'accès aux droits - Portraits d'hommes, de femmes et d'enfants du Sénégal - 2014



## Le droit à un environnement sain



Les Objectifs  
du Millénaire



« Je m'appelle Kalipha. Je suis cultivateur et maraîcher. Je suis aussi un leader associatif. Je dirige une association villageoise depuis 1998. J'ai participé à mes premiers chantiers de reboisement quand j'avais 20 ans avec des jeunes de tous les pays. Quand je suis revenu dans mon village en 1998, j'avais envie de pleurer en voyant la dégradation de l'environnement. La forêt de mon enfance avait disparu. Avec les femmes de l'association, on a créé une pépinière, puis on a commencé à reboiser petit à petit, dans le village. Mais aussi dans la brousse. Maintenant, les villages voisins nous sollicitent. La dégradation de l'environnement appauvrit les populations. Notre alimentation dépend pour une grande part de la cueillette et de la faune.

Kalipha - 50 ans



L'accès aux droits - Portraits d'hommes, de femmes et d'enfants du Sénégal - 2014



Kello - 25 ans

## Le droit à se soigner



« Je m'appelle Kello. J'ai 25 ans environ. Je vis à Colibantan. Je suis célibataire. J'ai fait les bancs jusqu'en terminale. Mais un grave accident m'a obligé à arrêter mes études en 2011. Un camion m'a renversé et j'ai passé 4 mois à l'hôpital dans une grande salle commune à plus de 15 malades. Cela a beaucoup fatigué ma famille. Ici au Sénégal, si tu vas à l'hôpital, tu dois payer tous les frais. Il n'y a pas de sécurité sociale. Et tes proches doivent assurer ta toilette et tes repas. L'hôpital de Tambacounda est à 50km du village de Colibantan. Mes oncles se sont succédés durant toute cette période à mon chevet. Depuis l'accident, je boite et marcher longtemps me fait mal. Je me rends tous les jours à la case de santé proche pour faire des pansements. Jusqu'à l'année passée, notre village n'avait pas de case de santé.

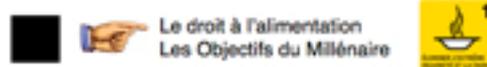


L'accès aux droits - Portraits d'hommes, de femmes et d'enfants du Sénégal - 2014



Fodé Cissé - 30 ans

## Le droit à un niveau de vie suffisant



« Je m'appelle Fodé, j'ai 30 ans. Je suis un cultivateur. Je pratique aussi le maraîchage. Je ne suis jamais allé à l'école et je ne connais pas d'autres métiers que cultiver la terre. Je ne suis pas encore marié ; c'est un problème de moyens. Je vis avec mes oncles, mes tantes et les neveux. J'ai une case mais je ne possède rien sinon. A la maison, nous n'avons pas d'électricité, ni d'accès à l'eau. Si tu veux voyager, cela pose un problème de moyens pour prendre les transports en commun. Si tu es malade, c'est aussi très difficile. Nous vivons au jour le jour. J'ai 2 frères qui sont partis à l'émigration en Espagne. Un seul travaille mais pas tout le temps.



L'accès aux droits - Portraits d'hommes, de femmes et d'enfants du Sénégal - 2014

## Le droit à se nourrir



Les Objectifs  
du Millénaire



« Je m'appelle Fanta, j'ai 39 ans. J'habite à Collobantou. Mon mari Fodé est le mécanicien du village. Il répare les vélos. J'ai 3 enfants et 2 autres sont décédés. Je pratique le maraîchage durant la saison sèche depuis 2001. C'est une activité importante qui améliore beaucoup notre alimentation. Dans mon village, on cultive le mil et l'arachide durant l'hivernage. Mais cela ne suffit pas à nous nourrir correctement. Surtout quand la saison des pluies n'est pas bonne. Le maraîchage permet de manger des légumes, des fruits. Parfois, je vais aussi en vendre sur le marché. L'argent que je gagne me permet d'acheter des condiments, du sucre ou parfois du lait. Je dispose de moins de 1000 fcf (1,50 €) par jour pour vivre et nourrir ma famille.

Fanta - 39 ans

